AR Prefecture

017-211701859-20240528-2024_05_32-DE

Reçu le 30/05/2024

REPUPLIQUE

PRANCAISE

Maritime

ELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE de LE GUA

DEPARTEMENT Charente-

Séance du 28 mai 2024

NOMBRE DE
MEMBRES

L'an deux mille vingt- quatre, le vingt-huit mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Afférents au Conseil Municipal 19 en exercice

<u>Présents</u>: Monsieur BROUHARD Patrice, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, Troisième Adjoint, Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint—Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée- Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre - - Monsieur DEBRIE Didier - Monsieur LATREUILLE Alain- Monsieur CHAGNOLEAU Joël -

Nombre de présents 13

19

Excusés: Madame GOMEZ Mauricette (a donné pouvoir à Madame ORTEGA Béatrice), Madame BERUSSEAU Evelyne, Madame SICARD Alix (a donné pouvoir à Monsieur CHAGNOLEAU Joël)

Nombre de votants 15 Date de la convocation 22 mai 2024

Absents : Monsieur VICI Laurent -Madame Christine CHAPRON – Madame STRADY Emmanuelle

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur REY Michel

2024 05 32 Automatisation de l'écluse rue du Bassin.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

M. le Maire indique au conseil municipal qu'une étude de fourniture et pose d'automatisation de l'écluse située Rue du bassin a été effectuée.

Il en ressort que le coût pour cette automatisation s'élève à 27 534 €TTC, et propose au conseil municipal de réaliser cette automatisation auprès de l'entreprise Société Ouvrière de Montage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

- D'Autoriser M. le Maire à signer le devis de l'entreprise Société Ouvrière de Montage pour un montant de 27 534 €TTC, afin d'automatiser l'écluse située Rue du Bassin,
- D'inscrire cette dépense au budget primitif 2024.

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents, Pour extrait conforme, Le GUA, le 28 mai 2024, Le Maire, Patrice BROUHARD

Auteur de l'acte : conseil municipal

Transmis au Représentant de l'Etat le : 30/05/204

Publiée sur le site internet le : 3408/2024

Affichée le: 3115/2024

